

JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

www.divonnelesbains.fr

Magazine de la ville

#137

Janvier - février 2022



Bien-être :

Une nouvelle dynamique
pour les Thermes



Culture :

Daniel Auteuil
à l'Esplanade du lac



Musique :

11 soirs de folie avec
« Ça va Divonne Festival ? »



Mobilités douces :

Deux véhicules
en autopartage en 2022



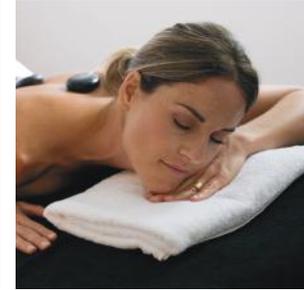
3 ÉDITO



4 DOSSIER



6 CONSEILS DE QUARTIER



8 THERMES



10 CULTURE



13 FESTIVAL



14 PÔLE MÉTROPOLITAIN



15 ACTUALITÉS



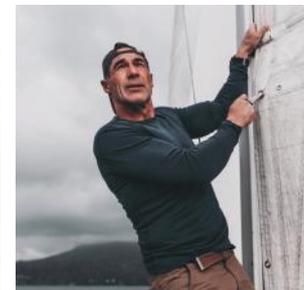
16 SOCIAL



17 ACTUALITÉS



22 ÇA S'EST PASSÉ



23 ÇA VA SE PASSER



24 PORTRAIT



25 VOS ASSOCIATIONS



26 LIBRE EXPRESSION



27 VIVRE À



C'est avec énergie et volonté que nous entrons de plain-pied dans cette année 2022 que je vous souhaite à nouveau belle et en pleine santé. Certes, la crise Covid est encore présente, mais il est temps désormais de voir la lumière au bout du tunnel. 2022 sera une année pleine de vie et de projets pour Divonne-les-Bains.

Nos actions pour faire de la transition écologique une réalité dans la vie des Divonnais vont se poursuivre et s'intensifier. Avec la mise en place de deux véhicules propres en autopartage, le développement de pistes cyclables et notre volonté d'améliorer notre réseau de transport public. Notre ambition de lutter contre le réchauffement climatique passe aussi par le changement progressif de notre éclairage public led, par la désimperméabilisation des sols, par la rénovation thermique de nos bâtiments et bien entendu par l'ambitieux programme de 1 700 plantations d'arbres d'ici à 2026. Des actions concrètes seront aussi menées dans nos écoles à travers l'installation d'oasis de fraîcheur dans les cours ou encore le développement des produits bio et locaux dans notre restaurant scolaire. Grâce à l'action du conseil départemental de l'Ain, notre collège sera totalement rénové pour devenir un équipement de référence en matière environnementale.

L'amélioration de notre cadre de vie et de notre sécurité est également au cœur de nos préoccupations. Un cadre de vie exceptionnel que nous devons protéger. Nos investissements sur les sites de l'Esplanade du lac, du cinéma, des Thermes, de la piscine et de notre hippodrome en sont la preuve. Comme notre volonté de diviser par deux le nombre de constructions dans les dix prochaines années et de les concentrer en centre-ville. Notre stratégie d'aménagement passe aussi par une ville verte, fleurie, un lac qui retrouve sa

splendeur et notre projet municipal se concrétisera sur ce site par de premières réalisations en 2022. Cette stratégie passe aussi par des voiries rénovées, moins bruyantes, mieux aménagées pour permettre des utilisations partagées.

La sécurité est un sujet important pour nous. Les incivilités se multiplient et nous devons tout faire pour endiguer ce phénomène. Ainsi, nous avons fait le choix d'installer 32 nouvelles caméras de vidéoprotection en 2022.

Rénover, valoriser notre patrimoine est au cœur de notre choix de vie à Divonne-Les-Bains. La réalisation d'un parcours touristique et patrimonial cette année sera un atout de plus pour faire rayonner notre ville. En 2022, l'Office de Tourisme proposera un programme d'animations, de promotion de notre cité très ambitieux, et un grand festival de musique sera organisé l'été prochain à l'hippodrome avec des têtes d'affiche dignes des grands festivals nationaux. La vie culturelle ne sera pas en reste non plus. Au cœur de nos événements à l'Esplanade du lac, les artistes seront nombreux à prendre place sur la nouvelle scène qui sera inaugurée prochainement.

Dans ce paysage local en mutation, nous n'oublions pas les forces vives que sont les associations et les commerçants de notre ville si durement impactés par la Covid-19. 2022 sera une année riche pour notre tissu associatif, grâce au label Terre de Jeux 2024, et à la concrétisation de notre village des associations. Pour nos commerçants, la valorisation passera entre autres par la rénovation de notre Grande Rue qui débutera en septembre, pour redonner à cette artère son lustre d'antan.

Vous le voyez, avec mon équipe, nous tenons nos engagements pour faire de Divonne-les-Bains une ville toujours plus préservée, apaisée, connectée et rayonnante. Nous agissons aujourd'hui pour mieux vivre demain.



Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Bien manger pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Le chef du restaurant scolaire et ses équipes ont engagé une lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines Divonnaises. Ainsi chaque jour, les enfants sont amenés, au moment de la prise du repas, à choisir entre une « petite et une grosse faim, ce qui permet d'adapter les quantités servies. Les portions sont bien entendu approuvées sur le plan alimentaire, avec deux « tailles » d'entrée et de plat chaud. En fin de journée, un cumul est fait du poids de ce qui n'a pas été mangé par les élèves. À la fin du mois nous affichons le résultat global, explique le chef du restaurant. Cela entraîne un esprit de challenge entre les enfants pour réduire au maximum ce qui n'est pas consommé. » Les premiers résultats sont extrêmement positifs car si la moyenne nationale se situe à 115 grammes de nourriture jetée par enfant par jour, à Divonne-les-Bains, c'est en septembre 2021 en moyenne 99 grammes (total 95 kg), en octobre 82 (72kg), en novembre 86 (85,46kg) et en décembre 95 grammes (92kg). « Pour arriver à ces résultats encourageants, nous avons aussi mené des opérations de sensibilisation et de formation auprès des professeurs et animateurs pour que tout le monde s'engage contre le gaspillage, poursuit le chef. De l'affichage et des messages préparés ont complété notre dispositif. »



Valoriser les circuits courts

Si les résultats sont aussi prometteurs dans cette lutte contre le gaspillage alimentaire, c'est aussi que le restaurant scolaire est lancé dans une vraie démarche qualité. Ici, pas de prestataire extérieur de restauration collective, la municipalité a acté politiquement le choix d'une cuisine centrale de qualité où tout est fait sur place. « C'est le point fort de notre restaurant scolaire, se félicite le chef. Tout repose justement sur ce qui est mis dans l'assiette des enfants. Un travail est mené en amont pour la qualité

des menus. Outre le fait d'être accompagné par une diététicienne (lire ci-contre), nous avons cherché à valoriser les circuits courts et donc les produits locaux. Nous voulons tendre vers 90% de produits écoresponsables. » Ainsi les pommes et les poires viennent d'ATOUT POM, un producteur de Haute-Savoie, les fromages et produits laitiers de la ferme des Délices Bressans dans l'Ain ou encore la fromagerie Bouchet à Divonne-les-Bains et la poissonnerie La Criée à Crozet. « En 2021, 70,5% de nos achats sont écoresponsables. Nos menus respectent la saisonnalité des produits. » Avec un seul objectif : la satisfaction des enfants. « Le plan alimentaire oblige à avoir des séquences avec les enfants en les éveillant à l'éducation du goût et à la bonne gastronomie, ce qui permet à la fois de les éduquer à bien manger mais aussi par conséquent à réduire la nourriture qui pourrait finir à la poubelle. L'analyse de nos chiffres sur le gaspillage alimentaire nous permet, si besoin, de retravailler nos menus dans le temps. »

Trois chiffres

940, c'est le nombre de repas servis par jour à Divonne-les-Bains, ce qui représente plus de 90% des élèves inscrits dans les écoles de la ville.

13, c'est le nombre de personnes au sein de l'équipe du restaurant scolaire.

45, c'est en minutes le temps qu'ont les enfants pour déjeuner malgré les dispositifs réglementaires liés à la Covid-19.

Fréquences de présentation par type de plat pour 5 semaines de menus (20 repas)

Entrées

- Crudités : 10 minimum
- Entrées > 15% lipides : 4 maximum
- Fromages dans les entrées (à décompter alors ci-dessous)
 - Fromages 100-150mg calcium par portion : 4
 - Fromages >150mg calcium par portion : 8

Plats principaux

- **Viande de boucherie non hachée** : 4 mini
- **Poisson** (ou coquillages, crustacés) : >70% VPO et P/L >2 : 4 mini
- **Repas végétarien** : 4
- **Plat prot** avec <70%VPO : 4 maxi
- **Plat prot P/L** <1 : 2 maxi
- **Fritures** plats principaux et accompagnement avec > 15% lipides : maxi 4

Accompagnements

- **Légumes** : 10 (possible salade en accompagnement alors à compter dans crudités des entrées)
- **Féculeux** : 10
- **Fritures** plats principaux et accompagnements avec > 15% lipides : maxi 4
- **Fromages/Produit laitier** (voir aussi selon fromages dans entrées)
 - Fromages >150mg calcium par portion : 8 mini
 - Fromages 100-150mg calcium par portion : 4 mini
- Laitages ou desserts lactés 100mg calcium et < 5% lipides : 6 mini

Desserts

- **Fruits crus** : 8 mini
- **Laitages ou desserts lactés** 100mg calcium et < 5% lipides : 6 mini
- **Desserts sucrés** avec > 20g de sucres simples / portion et <15% lipides : 4 maxi
- **Desserts** > 15% lipides : 3 maxi



Trois questions à Patricia Loth,
Maire-adjointe déléguée aux
Affaires scolaires, à la Jeunesse
et aux Solidarités

assiettes des produits variés et de qualité. Nous pensons que notre rôle est aussi d'éduquer les jeunes générations à la bonne cuisine, à la gourmandise et au bien-manger. Nous sommes convaincus que cette formation débute dès le plus jeune âge.

Ce choix permet également de mettre en valeur des métiers de savoir-faire. Nous avons un vrai chef cuisinier à la tête de la cuisine centrale, ainsi qu'un second qui s'y entend en pâtisserie !

La Ville est aussi engagée dans une démarche qui s'oriente vers un choix de 90% des produits écoresponsables, en valorisant les circuits courts :

Oui, c'est une évidence pour notre équipe de travailler avec des producteurs locaux. L'Ain est un département qui propose des produits extrêmement variés dans ce domaine et il est important de les mettre en avant en les proposant aux enfants.

Pourquoi la municipalité fait-elle le choix politique fort de maintenir une cuisine centrale pour la restauration des enfants ?

« La raison est évidente pour notre équipe municipale. Nous voulons que les jeunes Divonnais aient dans leurs

La Gastronomie est également un marqueur fort de notre ville comme en atteste le festival Gourmandiv' où d'ailleurs l'équipe du chef du restaurant scolaire, Stéphane Grospeilly, tient un espace de dégustation qui permet aux parents de venir découvrir ce que leurs enfants mangent tout au long de l'année. Ils partent souvent ravis !

Le restaurant scolaire de Divonne-les-Bains fait aussi la chasse au gaspillage alimentaire :

Oui nous faisons de ce sujet une priorité. Bien entendu, tout est lié ! Si la nourriture est bonne, les enfants en laisseront moins dans leur assiette. Et les résultats tendent à prouver que cela va dans le bon sens.



Une diététicienne-
nutritionniste valide
les menus

Tous les repas sont produits à la cuisine centrale située sur le site de Guy-de-Maupassant par une équipe de 13 agents. Près de 1 000 repas par jour sont servis pour les enfants dans les écoles publiques de la ville pour un total de 135 000 repas à l'année.

Depuis 2017, la ville a fait le choix de s'orienter vers une cuisine de qualité, saine et responsable. Depuis plus de deux ans, le chef du restaurant scolaire travaille en collaboration avec Caroline Rotman, diététicienne-nutritionniste, pour élaborer les menus. Son rôle est d'accompagner le chef sur le choix des aliments et de contrôler l'apport nutritionnel des menus.

Réglementés entre autres par la loi EGalim (loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous), les menus proposés doivent favoriser les produits locaux ou issus de circuits courts et les portions doivent être adaptées afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.

La diététicienne effectue également une visite sur site une fois par an pour réaliser un audit faisant le bilan du fonctionnement de la cuisine centrale sur les aspects liés au plan de maîtrise sanitaire, à l'alimentation et à la démarche écoresponsable. Une revue annuelle est réalisée et présentée notamment aux parents d'élèves élus, aux directeurs d'écoles, à la commission scolaire...

Un menu végétarien hebdomadaire

Chaque semaine, un menu végétarien est composé d'une entrée, un plat et des accompagnements avec au choix les aliments suivants : œufs, lait ou fromage, céréales, légumineuses, légumes.

Pour chaque plat maison, la diététicienne-nutritionniste élabore la fiche technique afin de vérifier l'apport protéique et optimiser si besoin la recette.

L'exemple d'un producteur local :
ATOUT POM

Créé en 1949, ATOUT POM, c'est 30 hectares de vergers de pommiers et 5 hectares de poiriers, situé à Chevrier en Haute-Savoie. Adossé entre Alpes et Jura, le terroir, l'altitude et l'ensoleillement sont optimum pour la production de fruits. Une entreprise de 13 salariés et 80 saisonniers, attachée au respect de la faune et de la flore avec 90% de la production en culture intégrée et 10% en agriculture biologique. Aucun conservateur n'est utilisé avant et après la cueillette.

15 variétés de pommes et 5 variétés de poires sont proposées et choisies pour leurs valeurs gustatives. Les fruits sont sélectionnés et toujours cueillis à maturité, dans le respect de l'arbre et du fruit. Chaque année, 1 000 tonnes de pommes et 200 tonnes de poires sont récoltées.

Ce travail de qualité est récompensé par des labels comme AB, Agriculture raisonnée, Indice Géographique Protégé Savoie...



Ça se passe dans nos quartiers !

Les 5 conseils de quartier créés en mai 2021 ont pu progressivement se mettre en place et travailler pour l'amélioration du quotidien des habitants. Fin 2021, plusieurs temps forts ont eu lieu.

Arbère

Le conseil de quartier d'Arbère a organisé le 31 octobre la fête d'Halloween. Ce moment convivial a permis de regrouper jeunes et moins jeunes autour d'un vin chaud et de bonbons ! Le vin chaud a connu un franc succès grâce au restaurant le N°10.

En décembre, le conseil de quartier a également organisé la décoration du sapin de Noël de la place des Bleuets par les enfants de l'accueil de loisirs ainsi qu'un moment convivial avec les adultes en soirée.

Enfin le lundi 13 décembre, le conseil de quartier a tenu une réunion plénière avec l'ensemble de ses membres. Lors de cette rencontre, la police municipale et la gendarmerie sont intervenues pour faire de la prévention à propos des cambriolages notamment.



Une sorcière lors de la fête d'Halloween distribue des bonbons aux enfants.



Rencontre avec le brigadier Chef Principal Cédric Nicault responsable de la police municipale de Divonne-les-Bains, le Capitaine ROTA, commandant la communauté de brigade Gex-Divonne, Ivan Racle conseiller municipal délégué à la sécurité et l'adjudant chef Benjamin Trassard supervisant la brigade de Divonne-les-Bains.

Vésenex-Crassy :

Changement de président

Le conseil de quartier a changé de président pour donner suite à la démission d'Alexandra Sordet. Lors d'une réunion le 5 octobre, Robert Smith-Gillespie a été élu nouveau président.

Quartier Saint Gix / Villard / Plan :

Didier Wacker nouveau président

Le conseil de quartier a changé de président le 30 novembre suite à la démission de Blandine Janvy. C'est Didier Wacker qui a repris les fonctions par intérim jusqu'à l'été prochain. Lors de cette réunion plénière, la police municipale et la gendarmerie sont également intervenues pour faire de la prévention sur les cambriolages et échanger avec les habitants.

Le conseil de quartier a aussi proposé à la Mairie de mettre en place un pédibus afin de limiter les trajets pour l'école en véhicule. Un travail avec la Mairie et la commission déplacements du conseil de quartier a permis d'aboutir à la création d'un questionnaire actuellement distribué aux parents habitants le long du tracé défini du pédibus. Si l'expérience se révèle positive, un travail sera engagé auprès des autres conseils de quartier pour mettre en place des pédibus dans les autres écoles de la Ville.



Décoration pour la fête d'Halloween.



Le Père Noël conte des histoires aux enfants de l'accueil de loisirs à l'occasion de la décoration du sapin.



Zoom : présentation « Cœur de ville »

Le conseil de quartier Cœur de ville

recense 3 commissions :

- 1 - Animation, cadre de vie, vivre ensemble
- 2 - Urbanisme, environnement
- 3 - Aménagement, voirie, circulation

Contact

Blog : divonne-coeurdeville.blog4ever.com/

Page Facebook : Divonne-coeur de ville : <https://www.facebook.com/groups/543728596655136>

Mail : divonne.coeurdeville@gmail.com

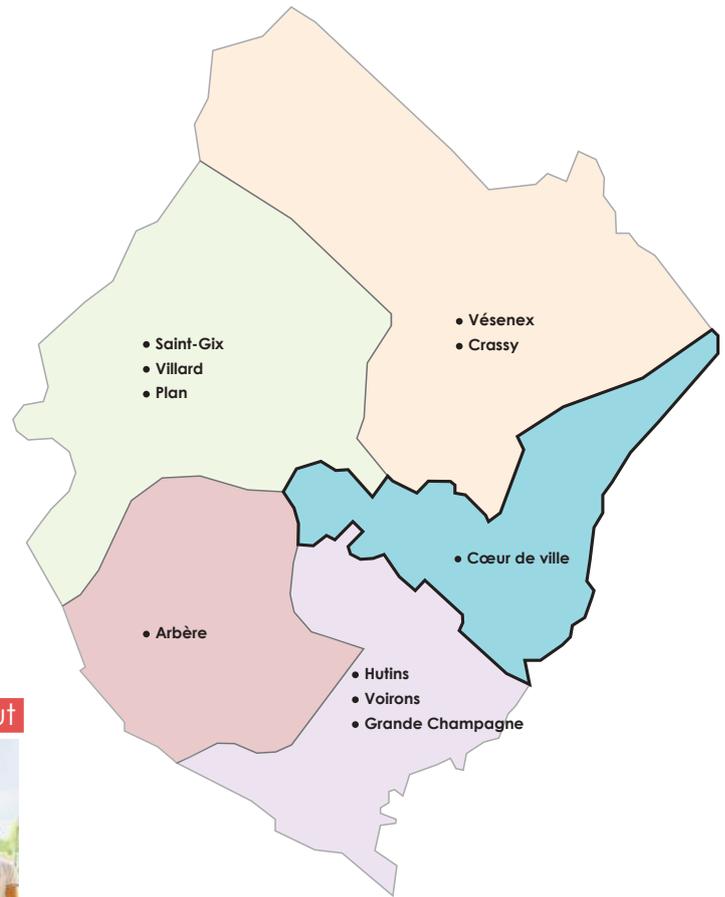
Bureau

Président : Pierre-Olivier MONTAUT

Vice-présidents : Jean-Paul MONCHAU et Tanguy BARBIER

Trésorière : Carole CERAULO

Secrétaire : Sylvie DERNONCOURT



Entretien avec le président Pierre-Olivier Montaut



De gauche à droite : Jean-Paul Monchau, Sylvie Dernoncourt, Pierre-Olivier Montaut, Carole Ceraulo et Tanguy Barbier.

1. Depuis combien de temps vivez-vous à Divonne et qu'est-ce qui rend selon vous, Divonne attrayante ?

J'ai 41 ans, je travaille à la Direction des achats d'une entreprise de construction routière en Suisse, et suis Divonnais depuis 2010.

Divonne est attrayante pour son cadre de vie. C'est une ville très différente de toutes celles du pays de Gex. Elle dispose d'un vrai centre-ville avec des commerces et une offre de services variés. Son marché dominical a une réputation qui dépasse les frontières. Le lac, les Thermes et son espace aquatique sont autant d'atouts pour le bien-être des Divonnais que pour ses visiteurs. Enfin, les infrastructures dont dispose la ville pour une commune de 10 000 habitants sont remarquables notamment pour les familles et l'épa-

nouissement des plus jeunes enfants.

2. Que représente pour vous les conseils de quartiers et pourquoi vous êtes-vous engagé comme président ?

Le conseil de quartier est une opportunité unique de participer à la vie démocratique. C'est la voie la plus simple et directe de se faire écouter et de participer activement à notre quotidien de Divonnais.

Avoir un rôle consultatif et être force de proposition dans les projets majeurs de la ville est une occasion qu'il fallait saisir. Pouvoir être le porte-voix (avec l'ensemble du Bureau) des habitants du Cœur de ville est une grande fierté. C'est aussi s'engager auprès d'eux dans la réalisation de projets qui amèneront de la convivialité, de l'échange et de l'embellissement à notre quartier.

3. Quels sont les projets du conseil de quartier Cœur de ville ?

C'est déjà être actif et force de proposition dans les grands projets de la ville (rénovation de la grande rue, l'aménagement du lac, l'Écoquartier de la Gare,...). Il faut que l'on puisse apporter des idées et alerter nos élus sur les points clés de ces projets.

En ce qui nous concerne, les projets dont nous sommes les acteurs principaux vont s'articuler autour des différentes thématiques réparties dans 3 groupes :

- Circulation, Aménagement, Voirie
- Urbanisme, environnement
- Animation, cadre de vie, vivre ensemble

Plusieurs projets ont été identifiés, sur l'ensemble de ces groupes et nous allons à l'issue de notre réunion du 10 février communiquer sur l'ensemble de ces initiatives. Le bien-être (au sens large) et le partage ont été au cœur de nos réflexions. Il y aura de belles surprises et des moments de partage à venir cette année !

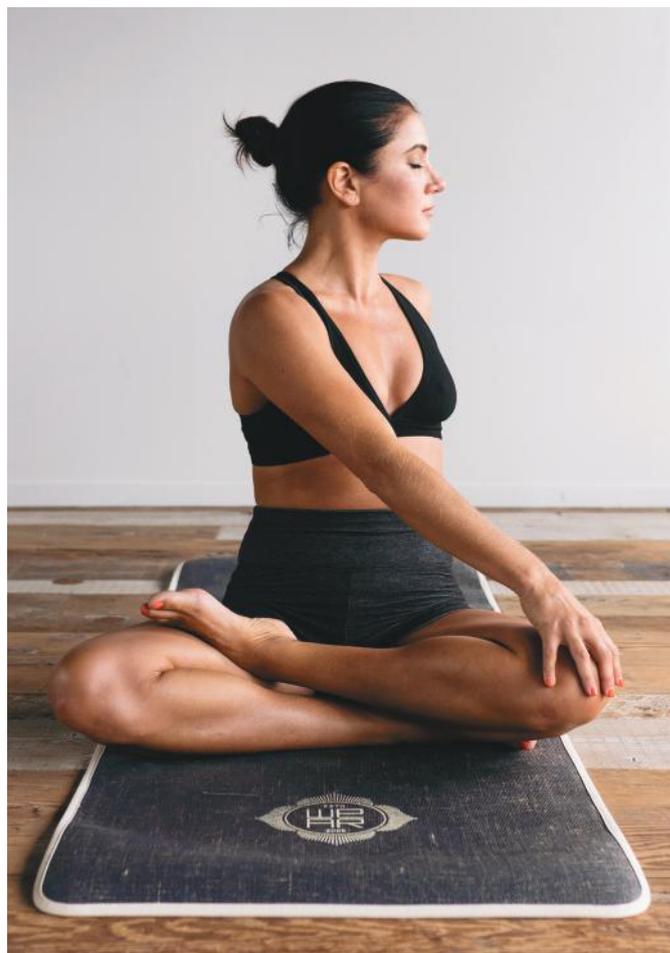
Une nouvelle dynamique pour les Thermes

Malgré les nombreux et importants investissements financiers et humains de la ville de Divonne-les-Bains depuis le 14 octobre 2020, le centre thermal a rencontré des contraintes techniques majeures qui ont empêché son bon fonctionnement en fin d'année 2021. Ces problèmes techniques étaient la conséquence notamment d'une fermeture longue de sept mois liée à la pandémie de la Covid-19, qui ont accéléré les détériorations mais aussi d'investissements et d'entretien sur les machines qui n'ont pas été faits par l'ancien exploitant des Thermes. Les cures et les activités aquatiques ont ainsi dû baisser pavillon en fin d'année. Le fitness, le yoga et l'espace beauté ont eux pu rester ouverts. Des travaux ont donc dû être menés en urgence pour remettre l'équipement à niveau.

Ouverture des cures le 14 mars

« La ville de Divonne-les-Bains avait fait le choix dès la reprise par la municipalité de maintenir les Thermes en activité malgré l'état de l'équipement afin de garantir un accueil des curistes et un accès à cet établissement emblématique pour les Divonnais usagers des différentes activités (fitness, piscine, jacuzzi,...), rappelle le maire, Vincent Scattolin. Afin de structurer et de planifier une réouverture au plus vite de l'équipement, une subvention de fonctionnement à hauteur de 450 000 euros (dont 125 000 euros d'investissement) a été votée par le conseil municipal. Elle a permis le remplacement de la chaudière, d'importants travaux sur les bassins aquatiques, le dallage et l'aération. »

Des travaux qui se sont déroulés en janvier et février 2022 pour permettre une ouverture des cures prévue du 14 mars au 19 novembre 2022.



Une nouvelle offre santé bien-être

Afin de conforter l'image bien-être de notre station thermale, les Thermes sont engagés dans le dispositif Station Thermale Pleine Santé mené par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit de combiner une offre axée sur le bien-être, une offre de résidence et de mettre en avant les atouts touristiques de Divonne-les-Bains. Ainsi des packages de 6 jours 5 nuits seront proposés sur six dates. Au programme, des douches tonifiantes, des bains à remous, des douches relaxantes, des cataplasmes, des modelages sous eau mais aussi un atelier culinaire, une randonnée à pied ou en raquettes, trois cours de sport et trois séances zen. « Nous souhaitons aussi valoriser les complexes d'hébergements de la ville grâce à des partenariats passés avec eux, explique-t-on aux Thermes. Nous permettrons aussi aux curistes de découvrir nos marchés locaux et les Sources de Divonne-les-Bains. »

Réservation

ain-tourisme.com
reservation@tourisme.com

04 74 32 31 30



Les Thermes vont proposer différentes formules de santé bien-être.

Les Thermes, un symbole de Divonne-les-Bains

À la suite d'échanges avec le gestionnaire historique des Thermes, Valvital, la ville de Divonne-les-Bains avait constaté le mauvais entretien de l'équipement et avait décidé de rompre le partenariat avec le gestionnaire en mettant fin au bail. Compte tenu de l'état du mauvais entretien des Thermes, la consultation pour la reprise des Thermes sous forme de marché de services a été infructueuse. Les différents candidats ayant visité l'établissement ont constaté le mauvais état et n'ont pas souhaité soumettre de proposition à la ville. En conséquence, le conseil municipal a voté le 1^{er} octobre 2020 la reprise des Thermes par la ville sous forme de régie.

450 000 € d'investissement en 2022

Sur la première année de reprise 2020-2021, la ville a engagé un audit complet de l'équipement et un plan d'investissement de plus de 300 000 euros. Ces deux mesures d'urgence ont permis sur l'année 2021 de permettre l'ouverture des Thermes et ainsi d'accueillir les curistes dès que les règles sanitaires liées à l'épidémie de la Covid ont permis l'ouverture. Dans un premier temps avec des jauges de fréquentation puis à pleine capacité sur la seconde partie de l'année 2021 avec l'établissement du pass sanitaire. Compte tenu des dégradations et malgré la priorisation des investissements les plus urgents pour l'année 2021, une des deux chaudières assurant le maintien des températures des différents bassins a dysfonctionné. En conséquence, une fermeture temporaire a été engagée pour mettre en

œuvre un second plan d'investissement sur l'établissement sur les réseaux d'eaux chaudes et le remplacement de la chaudière.

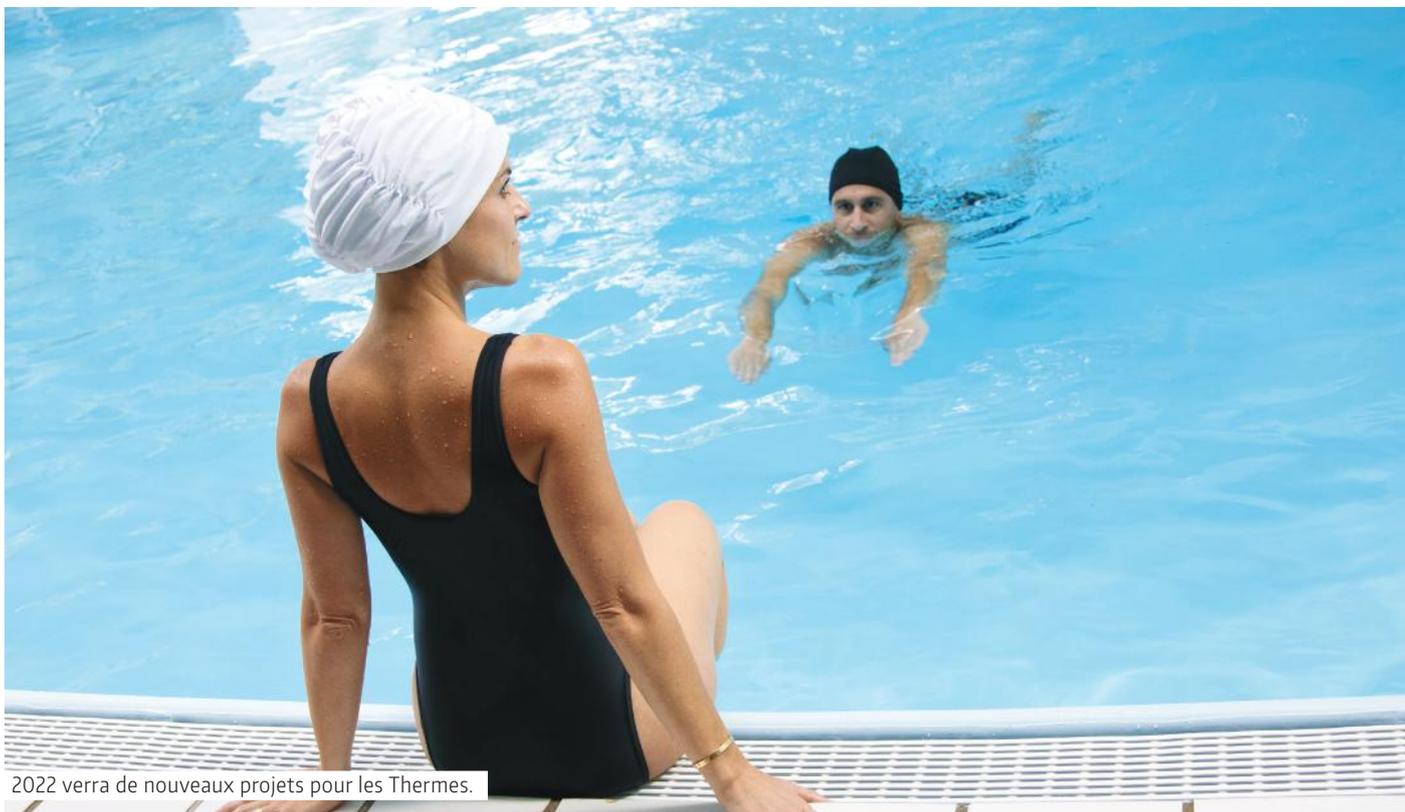
Pour 2022, les orientations suivantes ont été prises avec une subvention exceptionnelle de 450 000 euros.

Une étude de positionnement stratégique de l'établissement a été lancée en partenariat avec la Banque des Territoires. Les élus seront accompagnés dans les choix de positionnement économique et d'activités de l'établissement afin de garantir une cohérence vis-à-vis des éventuelles concurrences territoriales et de développer et renforcer l'attractivité.

2022 verra la restitution de l'audit de l'équipement et la mise en œuvre du second plan d'investissements à hauteur de 125 000 €.

Sur la seconde partie de l'année, au regard de l'étude de positionnement stratégique rendue en juin, un travail programmatique sur les investissements sera établi pour définir un plan d'investissements ayant pour objectif de préparer la reprise des Thermes et de mettre en œuvre la transition énergétique et écologique de l'établissement. La ville de Divonne-les-Bains sera épaulée sur la forme juridique la plus pertinente pour mettre en œuvre le positionnement stratégique défini.

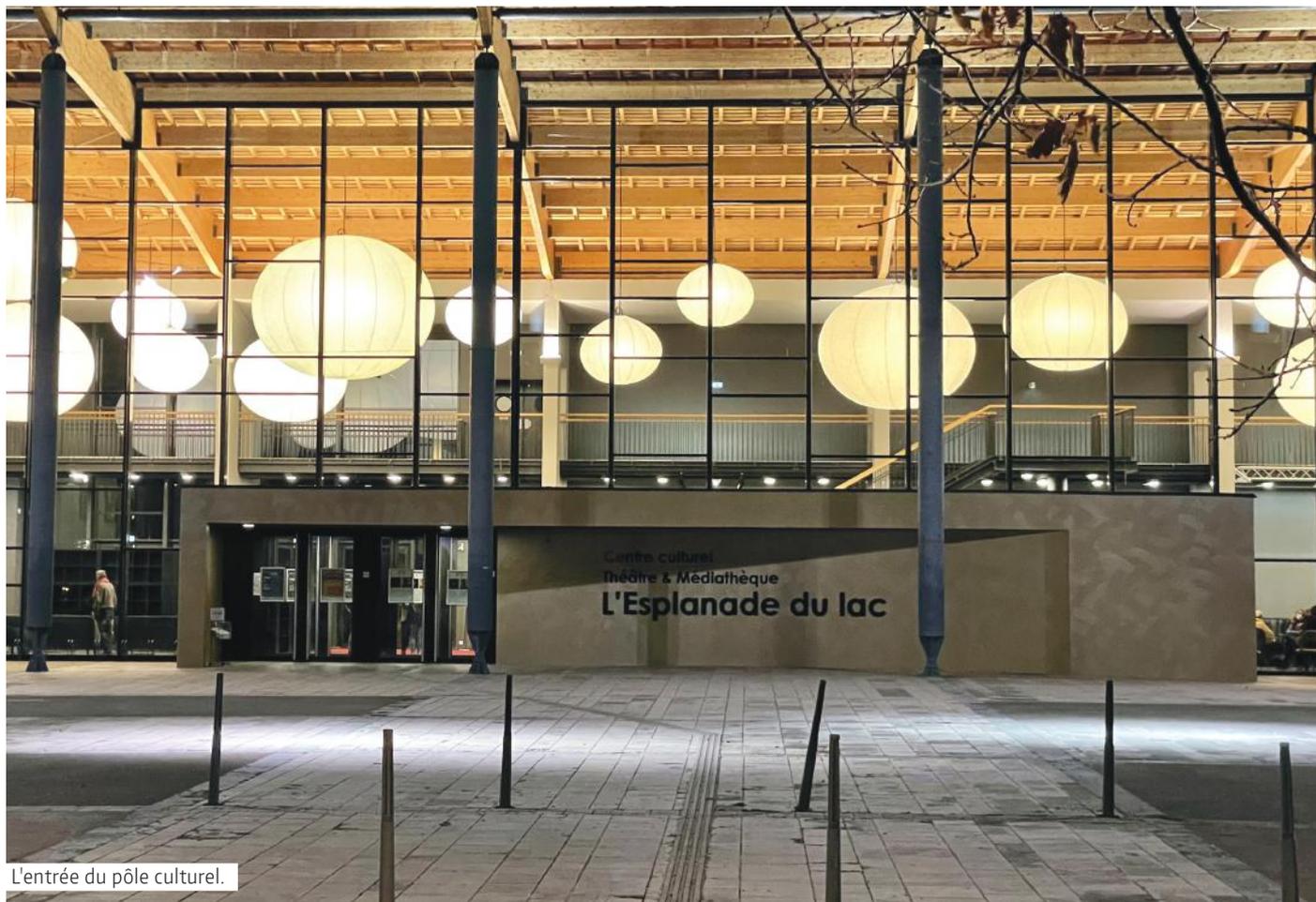
Enfin, pour la fin de l'année, sera étudiée la reprise des Thermes par un gestionnaire privé ou une autre forme à définir.



2022 verra de nouveaux projets pour les Thermes.

Une nouvelle identité culturelle à L'Esplanade du Lac

La Ville a souhaité créer une nouvelle identité culturelle à L'Esplanade du lac - Centre culturel avec la rénovation, l'agencement et la décoration de son foyer d'accueil et de son pôle administratif. Après quelques mois de travaux, la billetterie, le théâtre et la médiathèque sont à nouveau accessibles par le hall.



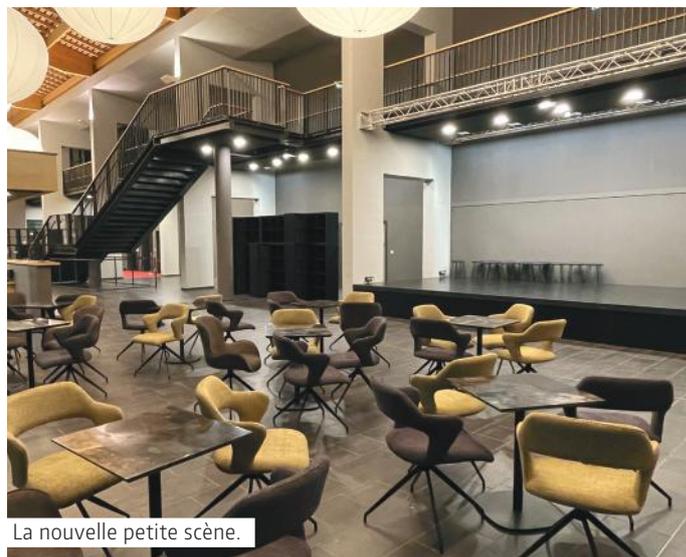
L'entrée du pôle culturel.

Ces aménagements permettent :

- de créer un nouvel espace de convivialité culturelle, vivant et accueillant : un lieu multifonctionnel, partagé et multigénérationnel, un espace diurne et nocturne, un lieu de convivialité citoyenne.
- de rassembler sur une nouvelle petite scène des événements proposés par différentes structures et associations : rencontres avec des artistes, des auteurs, des concerts, des contes pour enfants, des lectures...
- de donner une véritable ambiance chic et décontractée à l'espace
- d'associer à ce réaménagement, une requalification complète des bureaux administratifs

L'agence CLAIZ Architectes, basée à Divonne-les-Bains, a supervisé la conception et la réalisation des aménagements. Le projet a reçu le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

www.esplanadedulac.fr



La nouvelle petite scène.

Année Molière

En 2022, Molière aurait eu 400 ans. L'Esplanade du lac présente deux soirées dédiées à Molière. Une compagnie venue de Marseille et quatre comédiens formidables qui jouent un soir *Le Malade imaginaire*, le lendemain, *L'Avare*. Sur une scène réduite pour jouer au plus près du public (comme au temps de Molière), sans jeu d'éclairage, avec un bric-à-brac d'accessoires comme décor, la compagnie Vol Plané réactive l'œuvre de Molière et lui redonne toute sa puissance. Jubilaire !

LE MALADE IMAGINAIRE

COMPAGNIE VOL PLANÉ
JEU. 03 MARS - 20H30
THÉÂTRE

Dernière pièce de Molière, *Le Malade imaginaire* dénonce l'imposture de la médecine à travers un personnage principal, Argan, malade en bonne santé, hypocondriaque, qui n'a de cesse de tyranniser les siens en s'enfermant dans son obsession. Ce fut aussi le dernier rôle de Molière sur scène, lui-même réellement malade, qui mourut à la quatrième représentation. Dans une langue percutante et respectée à la lettre, la compagnie Vol Plané s'empare de cette comédie noire avec une insolente fraîcheur, un doux brin de folie et une énergie sans borne. Une ambiance de théâtre de tréteaux dont Molière ressort rajeuni !

À partir de 13 ans
De 25€ à 12€

**L'AVARE**

COMPAGNIE VOL PLANÉ
VEN. 04 MARS - 20H30
THÉÂTRE

Harpagon, personnage détestable, n'aime personne et surtout pas ses enfants, qui sont une menace pour tout l'or qu'il n'a cessé d'amasser. Il est prêt à contrarier leurs projets amoureux pour garder sa bourse fermée. Quiproquos familiaux et rebondissements domestiques s'enchaînent dans un jeu de dupes entre nobles et valets, parents, enfants et soupirants. Conduit tambour battant et porté par l'énergie des quatre comédiens qui interprètent la quinzaine de personnages, cet *Avare* laisse entendre la beauté de la langue de Molière en y insérant des problématiques actuelles sur l'argent et ses tabous... Un régal !

À partir de 13 ans
De 25€ à 12€



Aux étoiles

CIRQUE HIRSUTE

SAM. 12 MARS - 19H30
CIRQUE

Prêts à décoller ? Après le succès des Butors lors du week-end « Ah les beaux jours ! » qui fêtait nos retrouvailles, le Cirque Hirsute est de retour pour nous faire rêver avec son nouveau spectacle *Aux Étoiles* ! une fiction drôle et onirique au parfum futuriste et cosmique.

Là-haut dans l'univers, au cœur d'un immense planétarium, deux complices accrochent des étoiles et des

planètes pour remplir l'espace du ciel. Autour d'une tournoyante machine cosmique, sorte d'astrolabe de fortune, ils accomplissent tant bien que mal leur besogne, préparant le grand décollage. À la frontière du cirque et du funambulisme, l'imagination côtoie le merveilleux et le fantastique. Équilibre sur structure, acrobatie sur gyroroues, acro-ball, dressage de fauteuril... Le Cirque Hirsute réinvente l'art acrobatique dans une aventure palpitante où chacun a les yeux rivés sur les astres, rêvant d'ailleurs et d'infini.

À partir de 5 ans
De 20€ à 10€



Déjeuner en l'air

DANIEL AUTEUIL D'APRÈS LES TEXTES DE PAUL-JEAN TOULET

VEN. 18 MARS - 20H30
SPECTACLE MUSICAL



Dans ce spectacle musical inédit, Daniel Auteuil nous invite à découvrir l'œuvre de ce poète français du début du XX^e siècle, Paul-Jean Toulet, mais invoque aussi d'autres illustres auteurs français, tels Apollinaire, Rimbaud et bien d'autres... Accompagné par un guitariste et un pianiste, sur des musiques qu'il a spécialement écrites pour ces textes, avec les arrangements de Gaëtan Roussel, Daniel Auteuil récite, dit, chante et nous entraîne le temps d'une soirée dans un instant de scène en toute intimité, un « déjeuner en l'air » tout en émotion, poésie et chanson.

De 47€ à 41€

FESTIVAL RÉSONANCES

Compte tenu de la situation sanitaire et des nombreuses incertitudes liées à la crise sanitaire, le Festival Résonances dédié à la musique et aux mots, initialement envisagé du 14 au 20 mars, est reporté en 2023.

En revanche, l'évènement temps fort avec le spectacle musical de Daniel Auteuil « Déjeuner en l'air » est maintenu le vendredi 18 mars 20h30. Les billets sont désormais en vente en ligne www.esplanadedulac.fr ainsi qu'à la billetterie du théâtre.

Célébration

CHORÉGRAPHIE AÏCHA M'BAREK & HAFIZ DHAOU

COMPAGNIE CHATHA
JEU. 31 MARS - 20H30
DANSE

Célébration est né dans l'impatience du monde d'après, dans l'attente des étreintes retrouvées, dans le désir de moments de liesse exubérants et incontrôlés. Nouvelle pièce chorégraphique de la compagnie Chatha pour trois danseurs et deux musiciens au plateau, Célébration est une revanche sur la vie, terriblement essentielle.

Artistes en résidence depuis deux

ans à L'Esplanade du lac, les chorégraphes Aïcha M'Barek et Hafiz Dhaou se sont inspirés des Fragments d'un discours amoureux du philosophe Roland Barthes pour imaginer une esquisse chorégraphique qui leur ressemble. S'appuyant sur la structure du texte comme autant d'entrées que d'états de corps, ils s'emparent de certains « fragments » comme l'attente, le drame, l'étreinte, la fête, les rencontres, le souvenir... Les corps des danseurs se font liens et lianes, comme la nature quand elle reprend ses droits sur l'inanimé, enveloppés d'une musique live à fleur de peau, poétique et féroce qui impose un rythme frénétique. Célébration ou le désir de vivre.

De 25€ à 12€



La Galerie

MACHINE DE CIRQUE

JEU. 07 AVRIL - 20H30
CIRQUE

Forts de leur succès international, les artistes québécois de Machine de cirque reviennent à Divonne-les-Bains pour notre plus grand plaisir. Sur scène, une surprenante exposition prend vie dans un spectacle mêlant acrobaties virtuoses, prouesses vertigineuses et espéiglerie. À partager sans modération !

Ce soir, le cirque s'invite au musée. Murs immaculés, tableaux abstraits, flûtes de mousseux, cordons de sécu-

rité et habits chics : la troupe nous invite au vernissage de son spectacle La Galerie. Sur des mélodies électrisées, une musicienne et sept acrobates de haut vol s'emparent de l'exposition monochrome et la transforment en une explosion de couleurs se moquant joyeusement des conventions. Multipliant les acrobaties au sol, les figures de main à main, les portés, les lancés, et autres prises de risque à la barre russe, les artistes de Machine de cirque exécutent des numéros à couper le souffle avec un plaisir contagieux. Un musée plus vivant que jamais, une ode à la créativité !

À partir de 7 ans
De 30€ à 16€

Une programmation d'exception pour le « Ça va Divonne ? Festival »

A l'occasion d'une conférence de presse organisée le jeudi 6 janvier au Domaine de Divonne, le Maire Vincent Scattolin et Emmanuel Visentin, organisateur du « Ça va Divonne ? Festival » ont présenté le festival de musique « Ça va Divonne ? » qui se déroulera du 1^{er} au 11 juillet 2022 à l'hippodrome de Divonne-les-Bains / Grand Genève.

Avec 11 dates et 14 artistes de grande qualité, le festival de musique « Ça va Divonne ? Festival » propose une programmation mêlant variété française et internationale, musique urbaine, musique classique ou encore des spectacles pour les enfants.

« Pour cette première édition, nous avons souhaité proposer une programmation éclectique sur un site unique au cœur de l'hippodrome de Divonne-les-Bains / Grand Genève qui privilégie la proximité public-artiste, souligne Emmanuel Visentin, organisateur du festival. **Julien Doré, Sexion d'assaut, James Blunt, Bertignac, Ibrahim Maalouf... une sélection d'artistes variés et talentueux permettant de toucher tous les publics.** »

Un atout pour l'attractivité de notre commune

Ce prestigieux festival permettra d'installer un événement culturel ambitieux et complémentaire à l'offre culturelle du Grand Genève et contribuera à l'attractivité touristique de Divonne-les-Bains. Un lancement idéal de notre saison estivale à ne pas manquer !

« C'est une fierté pour notre cité touristique d'accueillir ce festival avec des artistes de renom. Il est aussi symbolique qu'il se déroule à l'hippodrome, lieu emblématique qui a déjà accueilli de nombreux concerts marquant l'esprit des Divonnais. Un événement culturel, marqueur fort de notre identité et de l'art de vivre à la Divonnaise qui rayonnera dans notre belle ville et dans le bassin lémanique », se réjouit Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains.



Depuis le 28 janvier, les billets sont aussi en vente à l'office de tourisme de Divonne-les-Bains.

Retrouvez l'intégralité de la programmation sur : www.cavadivonne.com

En 2022, priorité aux mobilités et au développement économique



De gauche à droite : Christian Dupessey président du Pôle métropolitain du Genevois français avec le maire Vincent Scattolin, vice-président.

Premier vice-président du Pôle métropolitain du Genevois français qui rassemble 117 communes, 8 intercommunalités et plus de 423 000 habitants, Vincent Scattolin a accompagné le président Christian Dupessey lors de ses vœux à la presse le vendredi 21 janvier au siège du Pôle métropolitain à Annemasse.

L'occasion de revenir sur une année 2021 marquée par la Covid-19 qui a montré plus que jamais l'utilité du Pôle dans un contexte de crise sanitaire forte et de contraintes majeures pour les habitants de ce territoire. Les deux élus ont insisté sur l'importance de 2022 à travers les enjeux liés aux compétences de cette structure principalement sur la mobilité et le développement économique « *au service des habitants transfrontaliers entre la France et la Suisse aux côtés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. Nous ne sommes pas là contre ou à la place de, mais avec* », a soufflé le président Christian Dupessey.

Ainsi, l'accent a été mis sur la mobilité avec l'attente du retour technique de la confédération fédérale suisse sur le projet d'agglomération 4 où figurent la phase 2 du Léman

Express, le tramway vers Ferney-Voltaire et le développement des mobilités douces. Un retour qui devrait se faire le 16 juin avant de passer devant les instances politiques helvétiques au printemps 2023.

Développer les véhicules en autopartage

En matière de mobilité, le Pôle souhaite aussi signer avec les huit intercommunalités qui la compose, un pacte de mobilité qui apporte cohérence et moyens en devenant une Autorité organisatrice de mobilité. En 2022, 11 plans de déplacements des entreprises devraient s'ajouter à ceux déjà mis en place, une nouvelle ligne de covoiturage verra le jour, et quatre nouveaux contrats de véhicules en autopartage vont être signés, dont Divonne-les-Bains, s'ajoutant aux 24 contrats en service.

Les élus ont également évoqué le fonds d'agglomération qui pourrait voir le jour avec Genève. Là encore, l'idée de mutualiser les forces de chacun permettraient d'aller plus loin dans les nombreux projets en cours, et surtout sur les enjeux de mobilité, facteur primordial du développement économique sur cette zone géographique.

Une charte par la transition écologique

En matière économique justement, le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) entre le Pôle métropolitain et l'Etat français a été signé. Il s'agit de lister tous les contrats existants entre les deux parties et de prioriser les financements. « *Le rôle du Pôle sera de rendre cohérent l'ensemble des demandes des intercommunalités, notamment en matière de mobilité.* » Dans ces contrats, se trouve la charte pour la transition écologique doit être signée avec le Grand Genève fin mai, début juin.

Trois actions majeures seront portées également en 2022 en matière de développement économique : le développement de l'économie circulaire pour favoriser la consommation locale. Une expérimentation a lieu à Saint Pierre de Faucigny avec la démarche « *Entrez dans la boucle* ». Le Pôle va mettre aussi en œuvre les conventions avec French Tech in the Alps favorisant les réseaux et les événements pour tout un écosystème de start-up. Enfin, il y aura en mai 2022 l'organisation du salon DXO qui mêlera innovation digitale et sport outdoor.

Pour conclure leurs vœux, les deux élus ont insisté fortement sur le retour d'expérience de ces deux dernières années en matière de santé, un domaine hors de leur champ de compétences. La période a démontré que des problèmes conjoncturels et structurels nécessitaient des ajustements forts entre la France et la Suisse et qu'il fallait dépasser le constat pour agir. Les deux pays en ont conscience et une porte semble s'ouvrir pour travailler sur le parcours du patient. « *Un enjeu vital pour le bien vivre ensemble dans le Grand Genève.* »

Le Conseil municipal des Jeunes est installé

À la suite des élections du 10 novembre 2021, les 9 jeunes conseillers se sont réunis en présence du Maire et des conseillers municipaux le mardi 18 janvier 2022 lors du conseil municipal pour l'installation officielle du Conseil municipal des Jeunes.

Bravo à Aurélien, Sofia, Aidan, Ruben, Louis, Noélia, Manon, Hugo et Philippos engagés dans la vie de leur commune.



De gauche à droite : Patricia Loth, élue aux affaires scolaires, Noélia, Ruben, Sofia, Manon, Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains, David Xayavong, référent du Conseil municipal des Jeunes, Aidan, Hugo, Louis, Aurélien.

Les projets du CMJ pour 2022, 4 axes majeurs :

1/ Sport

- Action sur Terre de Jeux 2024

2/ Sensibilisation

- Pollution
- Harcèlement
- Sécurité routière

3/ Enfance/jeunesse

- Participation à l'organisation de la chasse aux œufs
- Organisation de soirées jeunes
- Ateliers pour les festivités de Noël

4/ Visite de l'Assemblée nationale

5/ Participer aux différents projets mis en place par la Ville

- ÉcoQuartier de la Gare
- Lac

• COVID

MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE DÉPISTAGE COVID-19

Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et afin de protéger nos citoyens, la ville de Divonne-les-Bains en partenariat avec la Pharmacie des Bains a mis en place, depuis le 10 janvier 2022, un centre de dépistage de tests antigéniques, place de l'Office de Tourisme.

Tenu par des professionnels de santé, ce centre a permis aux personnes souhaitant se faire tester de pouvoir disposer d'un rendez-vous rapidement avec un résultat du test le jour même.

Depuis l'ouverture, entre 200 et 300 personnes sont testées par jour !

« Face à la situation sanitaire, il était primordial que nous puissions apporter une réponse aux Divonnais pour pouvoir se faire tester, souligne le maire, Vincent Scattolin. Je tiens particulièrement à remercier la Pharmacie des Bains pour l'aide précieuse apportée pour monter ce centre en quelques jours. »



• VÉLOS ÉLECTRIQUES

DES VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE POUR LES AGENTS MUNICIPAUX



Comme vous avez pu le voir depuis quelques semaines, des stations de vélos électriques ont vu le jour à travers la commune. La ville a décidé de prendre en charge des abonnements réservés aux agents municipaux pour qu'ils puissent se déplacer à vélo pour leurs trajets professionnels.

Une pension de famille à l'Hôtel du Jura

Dans la perspective de créer une pension de famille, l'association Tremplin a acquis l'Hôtel du Jura. Son directeur général Martial Do, explique les missions et le public accueilli.

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre association ?

« Tremplin est une association loi 1901, créée en 1987. La structure agit, innove et construit des dispositifs en matière d'accompagnement socio-professionnel, d'insertion par l'activité économique (via des ateliers et des chantiers d'insertion), tout en assurant l'accueil, l'hébergement, et / ou le logement des personnes en difficulté. Tremplin pilote également le SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation de l'Ain), acteur majeur du dispositif de veille sociale sur le territoire local et la plateforme 115, numéro d'urgence sociale pour les sans-abris.

Tremplin compte aujourd'hui quelques 350 salariés, ce qui en fait le premier employeur pour l'activité par l'insertion économique du département de l'Ain.

Depuis 2019, Tremplin, l'accueil Gessien et Covetech 01 unissent leurs forces et leurs moyens dans le groupement associatif nommé Cauriss, et ce afin de proposer des solutions encore plus complètes au service des personnes qui en ont le plus besoin.

Quel est votre projet à Divonne-les-Bains ?

L'association Tremplin 01 gère depuis plusieurs années des Résidences Sociales. Fort de son expérience et du souhait de répondre à un besoin identifié, Tremplin acquiert l'hôtel du Jura à Divonne-les-Bains destiné à la création d'une pension de famille et confie à l'accueil Gessien l'accompagnement des résidents. La granulométrie, soit 23 studios et des espaces collectifs sur 550m² permettra aux résidents, de disposer d'espaces privés équipés et d'espaces collectifs spacieux. Ces studios sont intégralement équipés, et seront mis à disposition de couples sans enfant ou de personnes seules. Les pensions de famille sont, avant tout, des logements proposés aux personnes à faibles ressources et qui souffrent d'isolement social. Ainsi, une équipe d'intervenants sociaux est



De gauche à droite : Yves Christophel, Président de l'Accueil Gessien, Claire Mugnier, Directrice Adjointe de l'Accueil Gessien, Martial Do, Directeur Général du Groupe Cauriss.

présente pour rompre cet isolement.

Quand est prévue l'ouverture ?

Nous prévoyons une ouverture au second semestre 2022. L'acquisition de l'hôtel se fera début mars avant une période de travaux qui nous amènera à l'été où nous espérons pouvoir accueillir nos locataires.

Quel est le profil des personnes qui vont résider dans cette pension ?

Ces personnes isolées ont en général entre 40 et 65 ans. Nos résidents sont des personnes qui habitent déjà dans le Pays de Gex, afin de garantir le lien qu'elles auront créé sur le territoire. De par notre expérience, nous constatons que peu de résidents quittent la pension de famille. Cependant, notre objectif, dans le cadre du logement d'abord, consiste à permettre aux résidents d'accéder au logement de droit commun.

Il ne faut pas nier la pauvreté en Pays de Gex

Cette résidence leur propose un petit logement tout équipé de type studio avec tous les services sur place. L'accueil Gessien assurera une présence quotidienne. Les résidents bénéficient de l'APL et règlent leur loyer résiduel.

Ce sont des personnes tranquilles, sans histoire.

Installée rue d'Arbère, cette pension de famille permettra aux locataires de bénéficier de tous les équipements du centre-ville.

Pourquoi votre association installe-t-elle deux agents en permanence sur site ?

L'intérêt d'une pension de famille, c'est de proposer un logement décent et confortable, pour s'inscrire dans une vie sociale et pouvoir vivre décemment. Pour ce faire, une animatrice se tiendra à leur disposition pour tout ce qui concerne la vie collective (repas, courses, activités en intra et extra, accompagnement physique si nécessaire...). Un travailleur social effectuera un accompagnement lié à l'emploi, la santé, le logement. Ces deux postes seront portés par l'accueil Gessien qui a une bonne connaissance du public et du territoire.

Comment gérez-vous l'installation de personnes vivant avec les minima sociaux dans une ville à l'environnement plutôt aisé ?

La pauvreté existe en Pays de Gex et il ne faut pas le nier, surtout dans un secteur où le pouvoir d'achat est élevé et

• SPORT

la vie chère. L'animateur présent dans la pension va permettre de les aider aussi bien dans la vie quotidienne que dans leur vie personnelle en les accompagnant le plus possible, dans l'élaboration de repas à moindre coût par exemple ou en s'appuyant sur le réseau partenarial pour mettre en place des activités. Ces personnes ont peu de réseaux familiaux ou amicaux, il est donc important de les soutenir. Cette solidarité passe aussi parfois par des moments de partage. »



Serge Bayet,
adjoint à l'urbanisme

« Nous avons acquis cet hôtel pour permettre un projet d'installation de logements sociaux dont nous avons besoin à Divonne-les-Bains. Un site que nous avons immédiatement revendu à l'association Tremplin 01 qui gèrera cette pension de famille. C'est une très belle réussite pour la commune car il ne faut oublier que cet hôtel, il y a encore quelques mois, était promis à une opération de vente à la découpe par un promoteur privé. Nous allons ainsi récupérer 23 logements sociaux, ce qui est important compte tenu de nos besoins, et ceci dans une opération blanche financièrement pour la ville. Nous avons acheté puis revendu pour 1,4 million d'euros. Nous réalisons par la même occasion une belle opération en récupérant du foncier à hauteur de 800m². »

LES ÉCOLES ET LE COLLÈGE ONT PARTICIPÉ À LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, la ville de Divonne-les-Bains et ses établissements scolaires se sont associés à la Semaine Olympique et Paralympique, organisée du 24 au 28 janvier.

La Semaine Olympique et Paralympique est un moment clé pour promouvoir l'éducation par le sport et mettre les valeurs citoyennes et sportives au cœur des enseignements.

Tout au long de la semaine, les élèves Divonnais ont découvert de nombreuses activités autour du sport olympique et paralympique et les valeurs des Jeux Olympiques :

- Activités physiques en extérieur : ski de fond à La Vattay, cours de réveil musculaire...
- Activités culturelles et ludiques : projection du film « La couleur de la victoire », de Stephen Hopkins, cérémonie d'ouverture, défilé des nations...
- Enseignements en lien avec les Jeux Olympiques.



Les élèves Divonnais accompagnés par Dany Deren, le référent élu Terre de jeux 2024 (en haut à gauche).



• TRAVAUX

LA FIBRE OPTIQUE SE DÉPLOIE

Le déploiement de la fibre optique sur le territoire communal se poursuit. Des travaux seront réalisés sur différents secteurs jusqu'à fin mars et pourront impacter la circulation.

Les secteurs concernés par l'installation de la fibre sont : rue Fontaine, rue du Temple, rue de Lausanne, place de l'Eglise, avenue Marcel Anthonioz, avenue des Alpes, avenue de Genève, rue de la Cité, avenue de la Gare, rue Voltaire, rue d'Arbère, rue du Conte des Permissions, rue de la Côte d'Arbère, rue des Cheintres et la Grande Rue.

À suivre sur notre page Facebook.



• ENVIRONNEMENT

LA PROPRETÉ DE LA VILLE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Depuis plusieurs mois, les agents de la ville de Divonne-les-Bains sont confrontés à une recrudescence d'incivilité majeure notamment à travers des dépôts sauvages de poubelles ou d'encombrants en tous genres. Il ne se passe pas une seule journée sans qu'il soit nécessaire d'intervenir pour nettoyer une rue, une zone de bornes de collecte, etc. Une situation d'autant plus inacceptable qu'il ne s'agit pas d'une de leur mission puisque la compétence déchets est gérée par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex. Les élus en appellent donc au civisme des citoyens avant d'envisager des mesures plus coercitives.

• CIRCULATION HIVERNALE

SÉCURITÉ SUR LES ROUTES AVEC LE PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE

Les services techniques de la commune mettent en œuvre un plan de viabilité hivernale jusqu'au 11 mars. Ce plan consiste, en cas de neige, verglas ou gel, à assurer le maintien ou le rétablissement de conditions de circulation propres à garantir la sécurité des usagers de la route. Les agents communaux ont en charge le déneigement des grands axes, des secteurs à fortes pentes, des virages très fréquentés, des abords des écoles, des pistes cyclables et du centre-ville.

Pendant toute la saison hivernale, 10 agents d'astreinte peuvent être mobilisés, 7 jours sur 7 dès 4h du matin :

- Un patrouilleur chargé du déclenchement des agents en cas de neige ou de verglas
- 4 chauffeurs poids lourds (3 tracteurs, un camion pour le déneigement du centre-ville)
- 2 petits tracteurs du service floral pour les trottoirs et les places du centre-ville ainsi que les cours d'école
- 3 agents à pied pour le déneigement des trottoirs du centre-ville et du salage des places

Le code rural impose à chaque riverain de déneiger devant sa porte ainsi que le trottoir bordant sa propriété.



LA PRIME VÉLO RECONDUITE EN 2022

Lors du conseil municipal du 18 janvier 2022, les élus ont à l'unanimité reconduit le dispositif introduit en 2020 de la prime vélo. Pour rappel, dans le cadre de son plan de développement des mobilités douces, la Ville encourage l'achat de vélo électrique. Ainsi une prime de 200 euros sous condition de ressources, est accordée pour l'achat d'un vélo électrique neuf ou vélo cargo et 100 euros pour l'achat d'un vélo à propulsion humaine neuf ou vélo pliant.

Entre octobre et décembre 2020, 45 Divonnais ont obtenu cette prime, et 80 en 2021. « **Cette prime est un succès car nous savons aussi que les Divonnais étaient déjà très bien équipés**, avoue Tidiane-Olivier Fall, adjoint en charge des mobilités douces. **C'est pourquoi nous voulons poursuivre cette prime en 2022. En 2021, les 80 dossiers avaient permis de subventionner 13 500 euros, pour un achat moyen de 1393 euros avec 167 euros en moyenne de prime versée. Les deux-tiers de nos aides l'avaient été pour l'achat électrique. Et toutes les tranches d'âge ont profité de ce coup de pouce financier. »**

Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette aide peuvent retirer leur dossier d'inscription sur le site internet de la ville.

Toutes les informations sur : www.divonnelesbains.fr rubrique « Cadre de vie – Déplacements et stationnements »



BIENTÔT DEUX VÉHICULES EN AUTOPARTAGE

Face à la forte utilisation de la voiture pour tout déplacement domicile/travail et loisirs, la Ville se positionne pour accroître son offre de transport et de mobilité avec la mise en place d'une station d'autopartage pour véhicule, en partenariat avec le Pôle métropolitain du Genevois français et pays de Gex agglo.

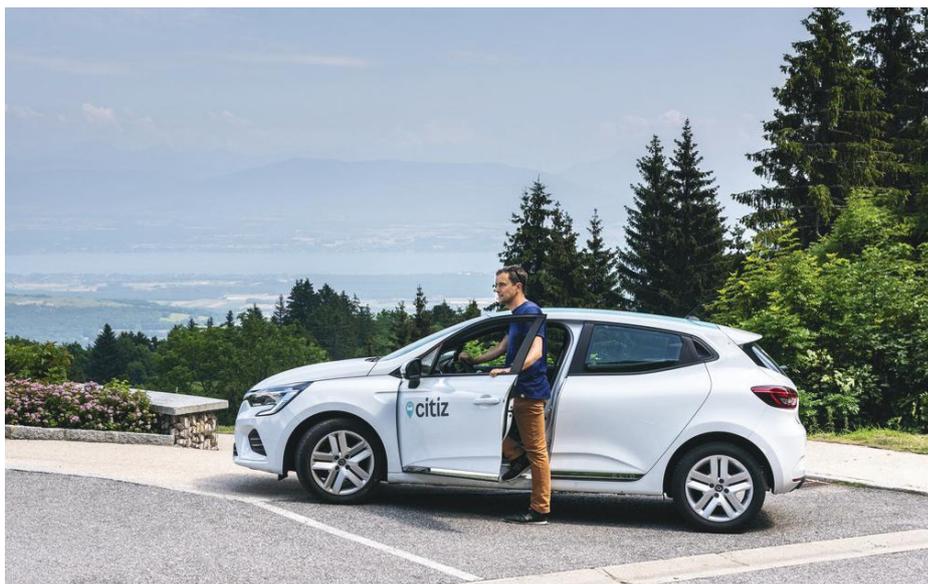
Le conseil municipal du 22 novembre dernier a approuvé ce choix. Il vise à mettre en place un système d'autopartage à l'échelle communale à destination des habitants et utilisateurs de véhicules individuels pour les déplacements de courte distance, qu'ils soient personnels ou professionnels ou des agents communaux pour les déplacements professionnels.

Le Pôle métropolitain du Genevois français s'est engagé à déployer l'autopartage sur l'ensemble de son territoire en partenariat avec Citiz (coopérative d'autopartage). Une station de deux voitures hybrides est déjà installée sur la commune de Gex depuis 2018. À Divonne-les-Bains, une station de deux véhicules en autopartage composée d'un véhicule 100% électrique et d'un véhicule hybride afin de couvrir les possibilités d'utilisation sera proposée d'ici septembre.

Le Pôle métropolitain s'engage à acquérir un véhicule 100% électrique, l'agglomération à installer un boîtier Citiz, et Citiz à entretenir les véhicules d'autopartage, assurer les véhicules, assurer l'assistance utilisateurs par des visites régulières d'un agent sur le terrain.

L'abonnement Citiz est d'environ 250€/mois couvrant les frais fixes du véhicule, auquel il faut ajouter le coût d'utilisation en fonction des kilomètres parcourus. L'année 1 de déploiement nécessite l'acquisition par la Ville d'un véhicule hybride mis en autopartage, qui viendra en remplacement d'un véhicule vieillissant de la commune. « *Nous prévoyons une installation complète du dispositif pour la rentrée de septembre* », conclut Tidiane-Olivier Fall, adjoint à la transition écologique.

Plus d'informations sur : www.citiz.coop



• NETTOYAGE DU LAC

**130 TONNES DE MAUVAISES
HERBES ARRACHÉES**



La volonté est forte de la part de la mairie de refaire de son lac un emblème de la ville et un lieu d'attraction touristique. Outre un travail de fond qui débute avec le groupement d'entreprises Base sur les aménagements du lac et ses abords, un travail sur la qualité des eaux du lac est en cours avec la société AquaLéman. Depuis de nombreuses années et malgré des faucardages récurrents, les utilisateurs du lac constatent un envahissement quasi-total par la végétation aquatique qui ne permet plus les usages actuels : navigation, pêche, baignade, aspect paysager... Cette méthode s'avère insuffisante du fait également des problèmes de ramassage. Par exemple, environ 50 tonnes de végétaux sont ramassées après traitement des zones suivantes : port, plage, zone de navigation. La société AquaLéman a donc été choisie par la Ville pour la mise en place d'un plan pluriannuel d'entretien sur 5 ans avec un budget d'investissement de 1 million d'euros.

Mieux travailler ensemble

« Après des études réalisées sur la qualité et la gestion de l'eau du lac, la première phase du plan d'entretien cette année a permis des opérations répétées de faucardage et de ramassage des herbiers. Nous avons aussi comme



objectif de rendre le cadre plus agréable pour l'ensemble des promeneurs », explique Laurent Jagielski, directeur de la société AquaLéman. Ainsi sur cette première année, 130 tonnes ont été coupées et à certains endroits arrachés tellement cela était dense. « 2021 a aussi servi à ce que tous les acteurs du lac apprennent à se connaître et à travailler ensemble. En 2022, la coordination sera meilleure avec un planning d'utilisation du lac pour planifier nos interventions. » Le faucardage devrait ainsi reprendre à partir du mois de mai.

DÉSINFECTION OBLIGATOIRE DE VOS BATEAUX ET MATÉRIELS

DIVONNE-LES-BAINS

En raison d'un taux de mortalité élevé des carpes et pour assurer la protection du milieu piscicole, **tous les objets en contact avec l'eau du lac devront être nettoyés, hors du lac et de ses abords, obligatoirement à l'eau de javel à l'issue de leur utilisation pour éviter la contamination d'autres plans d'eau.**

Merci de votre compréhension.

Due to a high mortality rate of carp and to ensure the protection of the fish farming environment, **all objects in contact with the water of the lake must be cleaned, outside the lake and its surroundings, with bleach at the end of their use to avoid contamination of other bodies of water.**

Thank you for your understanding.

• SANTÉ PUBLIQUE

**LES CARPES DU LAC TOUCHÉES
PAR LA MALADIE DU SOMMEIL**

L'association de pêche et de pisciculture, AAPPMA, présidée depuis peu par Jean-Christophe Haas, a contacté la mairie fin décembre, pour donner suite à un taux de mortalité élevé de carpes dans le lac de Divonne-les-Bains. « Nous avons très vite récupéré près de 350kg de carpes mortes, explique le président. Tout de suite, l'association a soupçonné la maladie CEV, communément appelée la maladie du sommeil ». Une intuition confirmée quelques jours plus tard, après que la ville ait contacté les différents services de l'Etat, l'office français de la biodiversité et la fédération de la pêche pour les prévenir de la situation et du risque éventuel de propagation de la maladie. La CEV a été confirmée.

Tout désinfecter

« D'après le vétérinaire, il s'agit d'une maladie transmissible aux oiseaux (canards et cygnes) et autres poissons. Ils restent seulement porteurs mais ils ne sont pas malades, poursuit le président. Il ne semble pas y avoir de remèdes et la maladie peut revenir chaque année. Elle se déclenche lorsque la température de l'eau est comprise entre 6 et 10°C. Il faut attendre que la température de l'eau remonte au-dessus de cette jauge. »

En attendant, la ville a pris un arrêté pour interdire temporairement la pêche depuis le 7 janvier jusqu'à fin avril et va mener des opérations de sensibilisation au bon nettoyage et usage du matériel. **Chaque utilisateur devra désinfecter à la javel tout le matériel en contact avec l'eau.**

LA VILLE SE LANCE DANS LE LABEL CITERGIE



Pour labelliser ses politiques publiques au regard de la transition écologique, la Ville de Divonne-les-Bains vient d'entrer dans une phase active d'obtention du label Citergie. Une démarche ambitieuse et volontariste de la majorité municipale car aucune ville de cette strate de population ne s'est lancée dans une telle démarche, hormis la ville de Canteleu (12 000 habitants). D'ordinaire, il s'agit plus de métropole (Lyon, Bordeaux, Strasbourg, etc.) ou d'intercommunalités. 219 collectivités sont pour le moment référencées. Néanmoins, cette phase active a débuté avec la volonté de passer au crible tout l'existant et l'ensemble des politiques municipales pour déterminer si elles tendent toutes vers le même objectif et s'assurer que les valeurs partagées par les forces vives de la collectivité vont dans la même direction. Un cycle de deux à quatre ans est nécessaire pour être labellisé.

60 actions dans 6 domaines (planification territoriale, patrimoine, approvisionnement en eau, énergie, assainissement, déchet, mobilité, organisation interne et coopération communication) seront ainsi scrutées pour décrocher le fameux sésame.

LE PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES SE POURSUIT

Pour la continuité du programme de plantation de 1 700 arbres mis en place par la majorité municipale, 50 arbres seront plantés par le service parcs et jardins dans différents secteurs de la ville et 42 seront bientôt plantés par l'entreprise Millet paysage dans le secteur de l'avenue des Voirons, de la Versoix et de l'avenue du Crêt d'eau. Soit un total de 92 arbres plantés d'ici mars 2022.

Au printemps 2022, 332 auront été plantés sur le territoire communal depuis octobre 2020.

Pour atteindre l'objectif de plantation de 1 700 arbres d'ici 2026, 250 arbres doivent être plantés chaque année.



Différentes variétés vont être plantées, comme :

- Chionanthus retusus (arbre à franges)
- Davidia involucrata (arbre aux mouchoirs)
- Cladastris lutea (virgilier à bois jaune)
- Magnolia soulangeana (magnolia de soulange)
- Prunus accolade (cerisier à fleurs)



• AMÉNAGEMENTS

LA VILLE RÉAMÉNAGE LE LAC

La ville souhaite aménager les abords du lac afin de redynamiser cet espace et renforcer son attractivité auprès des Divonnais et des touristes. La première phase du projet est assurée par la société paysagère Base qui a été engagée pour établir un bilan de l'utilisation actuelle et présenter de nouveaux projets d'amélioration du site.

Pour compléter ce travail, une phase de concertation est menée en février auprès des partenaires économiques et des associations Divonnaises utilisant le lac et ses abords ainsi que les membres du conseil de quartier Cœur de ville. Dans un même temps, l'ensemble des Divonnais sont appelés à remplir sur le site internet de la mairie un questionnaire jusqu'au 20 février. Les avis recueillis seront transmis à la société paysagère Base afin de compléter leur étude et nourrir leurs propositions.

[ÇA S'EST PASSÉ]



22 octobre - Remise d'un chèque de 10 000 €
L'association Dreams cars day remet un chèque à Enfance & Cancer au Domaine de Divonne-les-Bains.



9 novembre - Projet de territoire « Lucioles »
Présentation du projet de territoire aux élèves des écoles Divonnaises par Thibaut Mathieu, jongleur, de la compagnie Déo.



11 novembre - Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
Hommage aux combattants et aux armées héroïques de la Première Guerre mondiale.



26 novembre - Marché de Noël de l'Ecole Saint-Joseph
Les parents et les 135 élèves de la primaire au collège ont vendu de nombreux objets, vêtements et objets fabriqués par leurs soins.



11 décembre - Spectacle de Noël du Sou des Ecoles
Spectacle de danse du Sou des Ecoles de Divonne-les-Bains avec les classes Divonnaises.



Décembre - Distribution des colis de Noël
434 colis composés de produits artisanaux français et de qualité ont été distribués aux seniors.



22 janvier - Nuit de la lecture

Le public est venu nombreux à la médiathèque Correspondance participer aux animations proposées dans le cadre de la Nuit de la Lecture.



4 février - Remise d'un chèque aux Restos du Cœur
La Ville a remis un chèque de 5 000€ aux Restos du Cœur pour l'achat d'une fourgonette.

[ÇA VA SE PASSER]

Au programme du 1^{er} semestre 2022

Culture

- 15 mars : festival du film vert
- 24 mars : biennale d'Arpadi
- 2 avril : concert de la Maison de Musique de Divonne
- 5 avril : les Grands rendez-vous de Divonne avec Mike Horn
- 14 avril : exposition Borderline
- 21 mai : ballet junior de Dance Spirit spectacle
- 4 juin : spectacle de fin d'année de Dance Spirit
- 8 juin : chorale des collègues

Sport

- 2 mars : rencontre départementale de danse UNSS
- 20 mars : challenge de l'Estocade
- 9 avril : championnat de l'Ain de fleuret
- 18 juin : la Dix-Vonne
- 23 juin : journée de l'Olympisme
- 25 juin : fête du sport
- 2 juillet : championnat de France de l'Estocade



5 avril - Les Grands rendez-vous avec Mike Horn

EXPOSITION ARPADI

22^E ÉDITION DE LA BIENNALE D'ART ARPADI

Invitée d'honneur Valérie Morien – artiste peintre
Chantal Claizergues présente une rétrospective de son travail de sculpteur.

Quand : Du jeudi 24 au 27 mars 2022

Où : L'esplanade du lac à Divonne-les-Bains

Horaires : Jeudi et vendredi 13h-19h
et Samedi et dimanche 10h-19h

Entrée libre

Contact : arpadi.beauxarts@gmail.com

www.arpadi-divonne.com

29 artistes exposeront leurs œuvres, peintures et sculptures.

Thème 2022 : Faites le mur

La biennale, le carrefour de l'art et de la convivialité...

Vous l'aurez compris, la biennale d'ARPADI est bien une exposition, mais pas que... Venez partager avec nous une expérience culturelle tout simplement.

LA FÊTE FORAINE EST DE RETOUR

La fête foraine que vous attendez vous tous va de nouveau s'installer en ville, aux abords du Lac, près du city stade. Les festivités se dérouleront du 5 mars au 3 avril. Une quarantaine d'attractions seront installées ainsi que des espaces de restauration. Cette fête est une institution de la ville car présente depuis 50 ans. En raison du contexte sanitaire, elle n'avait pu se tenir en 2021.

Ouverture :

vendredi 15h-22h,
mercredi, samedi et dimanche de 14h-22h.

Animation

- 5 mars au 3 avril : fête foraine
- 8 avril : journée de la sécurité routière
- 18 avril : chasse aux œufs
- 6 et 7 mai : mai à Vélo
- 15 mai : élection de Miss Bugey
- 21 mai : fête de l'environnement à Vézenex Crassy
- 21 juin : fête de la musique
- 23 juin : début des Terrasses en Musique
- 25 juin, 23 juillet, 20 août : marché Nocturne
- 1-11 juillet : Ça va divonne ?

Commémoration

- 19 mars : commémoration de la journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc
- 24 mars : hommage à Arnaud-Beltrame
- 8 mai : commémoration de la Victoire de 1945
- 8 juin : journée d'hommage aux morts pour l'Indochine
- 18 juin : commémoration de l'Appel du 18 juin
- 18 juin : expositions sur la vie du général de Gaulle
- 14 juillet : fête nationale

Santé

- 14 mars : ouverture de la saison des cures thermales

Politique

- 10 avril et 24 avril : élections présidentielles
- 12 et 19 juin : élections législatives

Emploi

- 9 mai : les 4h de l'emploi

VIRGILE OU LA POSITIVE ATTITUDE

Croiser la route de Virgile Abbondanza peut ressembler à la chaleur que peut procurer un rayon de soleil ou à la joie que procure une personne remplie d'énergie positive. Ce n'est pas courant par les temps qui courent. Virgile, c'est aussi un jeune homme de 33 ans qui malgré le mauvais sort que la vie lui a réservée, a su faire de cette situation difficile, une force. « *Vers 10 ans le handicap m'a frappé par une maladie auto-immune qui se caractérisait par des plaques rouges sur la peau et une grande fatigue musculaire. J'ai pu vivre jeune avec mais à l'âge adulte c'est devenu plus difficile à gérer, expliquait-il. Mais jamais je ne me suis perçu comme une personne à mobilité réduite. C'est surtout dans le regard des autres que je percevais mon handicap.* »

Au collège, Virgile est un gamin comme les autres, à la seule différence qu'il suit les cours à la maison. Néanmoins, on lui fait comprendre que ce serait bien qu'il fasse son lycée en institut spécialisé pour rencontrer d'autres jeunes. « *Ce fut très difficile car c'est là que j'ai pris pleinement conscience de mon handicap. J'étais déprimé et très en colère.* » Finalement, il obtient son bac puis intègre l'université parisienne réputée en droit Assas.

« Mieux accepter son handicap »

Il obtient un master en droit public où il finit major de sa promo en Master 1 et Master 2. Porté par cette belle réussite universitaire, il intègre le Ministère de la Culture en tant que juriste. Mais il n'arrive pas à s'épanouir pleinement et est séduit par les actions de la Croix-Rouge française, une association avec qui il est en contact fréquemment. « *J'avais envie de m'investir dans le social, de côtoyer d'autres personnes en situation de handicap, poursuit le Divonnais. Et cela m'a aussi permis de mieux accepter le mien.* »

Virgile s'engage alors contre tous les stéréotypes et préjugés liés au handicap. A la suite d'une opération d'une hernie inguinale en urgence, Virgile se réveille avec la volonté de fonder « MeHandYou ». Le concept reposerait sur un réseau de partage d'expérience d'une communauté à 360°.

Récompensé par le Conseil du Léman

Pour valoriser le savoir-faire, l'esprit d'initiative et la créativité entrepreneuriale du territoire lémanique, le Prix Cohésion & Solidarité Lémanique a été décerné pour la première fois en 2021 à Nyon. Le Prix entend mettre en lumière la force et la singularité du territoire qui doivent beaucoup à la vivacité de ses acteurs économiques. Cinq lauréats ont été retenus par le Jury, composé d'acteurs politiques et économiques et présidé par Pascal Broulis, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud, Président du Conseil du Léman.

Parmi Les lauréats retenus cette année par l'entreprise « MeHandYou » a remporté le prix vivre-ensemble et cohésion économique et sociale.



Virgile (à gauche) a reçu le Prix du Conseil du Léman par son président Gérard Paoli.

Un projet qu'il concrétise. « *Ainsi nous nous retrouvons entre personnes touchées par le handicap pour un café virtuel le dimanche pour échanger sur nos expériences, nos joies et nos peines. C'est un lieu d'expression pour les personnes en situation de handicap ou atypiques, raconte Virgile qui joue un peu le rôle d'animateur lors de ce rendez-vous. Les intervenants viennent d'un peu partout en France. Nos problématiques portent également sur l'accessibilité. C'est un groupe d'entraide.* »

Changer le regard sur le handicap dans l'entreprise

« MeHandYou » c'est surtout la mise en place de « pair accompagnant », une sorte de tuteur qui permet à une personne en situation de handicap d'être accompagnée à son arrivée dans l'entreprise. « *Nous avons déjà conclu des partenariats avec La Redoute, Edf, la Croix-Rouge française, Malakoff Humanis, le Samu Social, la Ville de Paris. Nous travaillons de concert pour permettre un diagnostic objectif et mettre en place une véritable politique du handicap inclusive pour la personne. Nous, on s'occupe de former les salariés à la posture au changement, de casser les stéréotypes et de faire sauter les freins sur l'arrivée d'une personne handicapée dans une entreprise. Ce fonctionnement de « pair accompagnant » est très innovant. Huit autres personnes m'accompagnent dans cette aventure de formation. Nous essayons désormais d'intervenir auprès des collectivités territoriales.* »

L'autre objectif de Virgile est désormais de faire grandir l'entreprise en intégrant un associé. « *Nous sommes aussi à la recherche d'un local, prioritairement à Divonne-les-Bains, pour pouvoir développer nos prestations d'accompagnement* », conclut Virgile.

www.mehandyou.fr

VOS ASSOCIATIONS

**Une question sur votre logement :
des juristes vous informent gratuitement !**

adil L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Ain

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs / locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact au **04 74 21 82 77**, adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès du siège et des permanences de proximité. Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h.

ADIL de l'Ain
34, rue du Général Delestraint,
01 000 Bourg-en-Bresse
Tel : 04 74 21 82 77
Mail : adil@adil01.fr
Site internet : adil01.org

VOS COMMERCES

Restaurant japonais – Hifumi Sushidivonne

Le restaurant Hifumi SushiDivonne situé au 76, Grande Rue a ouvert ses portes début décembre 2021. Découvrez un grand choix de sushis frais et délicieux et d'autres spécialités nippones. Tous ces plats préparés à la commande peuvent être dégustés sur place ou être emportés.

Renseignements au :
04 50 56 10 39
Facebook : [Sushidivonne](https://www.facebook.com/Sushidivonne)
Instagram : [@sushidivonne](https://www.instagram.com/sushidivonne)

**L'AMICALE EHPAD DIVONNE fait appel
à des bénévoles pour renforcer son équipe**



Eric Gavaret, élu de la proximité, a présenté les vœux de la Ville aux responsables et aux personnels de l'Ehpad.

Le bénévole intervient dans le cadre de l'animation socio-culturelle de la Résidence en totale coordination avec la Direction de l'établissement. Diverses activités sont proposées afin de rendre le séjour des résidents le plus agréable possible en portant une attention particulière aux plus démunis :

Jeux de société, promenade, chorale, lecture du journal, lotos, sorties, repas, spectacles, après-midi récréatives, anniversaires, jardinage, participation au culte etc...

Toute personne désirant s'investir en donnant un peu de son temps et de son énergie dans l'Association peut contacter :

Docteur Jean-François BENOIT-GONNIN
dr.benoit-gonnin@wanadoo.fr
04 50 20 12 26

AMICALE EHPAD DIVONNE (AED)
131, rue des Frênes
01220 DIVONNE LES BAINS



LIBRE EXPRESSION



Expression des groupes d'élus représentés
au Conseil municipal de la Ville de Divonne-les-Bains

LISTE MAJORITAIRE « DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT »

Préservez ensemble notre cadre de vie !

Vous le savez, **la préservation de notre cadre de vie est une priorité pour l'équipe municipale** : division par deux du rythme des constructions, plantation de 1 700 arbres, doublement des rénovations de voiries, incitations aux mobilités douces, accélération de la désimperméabilisation des sols et de la rénovation énergétique de nos bâtiments...

La préservation de notre cadre de vie passe également par une **ville propre**. Toutefois, ces derniers mois, nous constatons une recrudescence des abandons d'objets tels que des masques usa-

gers ou des bouteilles, ainsi que des dépôts sauvages de déchets et d'encombrants. Nous déplorons ces incivilités **inacceptables**. L'installation de **32 nouvelles caméras** de vidéo-protection en 2022 nous permettra de mieux lutter contre ces comportements. Merci aux agents de la ville mobilisés chaque jour pour nettoyer nos espaces publics. La préservation de notre ville est à l'affaire de chacun.

LISTE MINORITAIRE « UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS »

Tous nos vœux pour 2022 !

En ce début d'année, nous souhaitons sobrement adresser **nos chaleureux remerciements à tous ceux qui s'impliquent pour notre ville** : les agents de la commune, les acteurs économiques (entreprises, commerçants, artisans, professionnel de santé), les membres des associations, ceux qui se mobilisent pour protéger notre cadre de vie.

En 2022, les sujets ne manquent pas entre urgence aux thermes, révision nécessaire du projet de la Gare, rénovation de la grande rue et aménagement du lac. Les élus Unis n'afficheront pas leur tête sur les abris-bus ni 3 fois par jour sur Facebook mais soyez sûrs que **nous continuerons à travailler pour vous sans relâche dans**

toutes les commissions municipales et sur le terrain, à porter des propositions de bon sens et à dénoncer fermement le court-termisme et la complaisance.

Nous vous souhaitons une belle année, pleine de santé, de solidarité et de beaux projets pour Divonne-les-Bains !

LISTE MINORITAIRE « DIVONNE POUR VOUS »

Ça va Divonne ?

2 nouveautés fin 2021 :

- Vélos électriques en libre-service
Reste à les raccorder à Coppet / Nyon, aux villes du pays de Gex.
- 1^{ER} festival de musique à l'hippodrome
Avec de telles têtes d'affiche, la mairie doit maintenant aider cette initiative et faire connaître Divonne : échanges avec le Paléo, fête en ville...

Notre dynamisme vient aussi :

- de nos atouts : thermes, château.
Le château est à l'arrêt depuis 2017 ! Options à explorer : Loto du patrimoine, souscription...

Les thermes sont à l'arrêt, son directeur a démissionné. Pas de données Valvital (avant 2020) pour juger des performances 2021 !

- de projets structurants : lac, salle des fêtes, maison des associations. Peu de vision.

- de ses habitants.

Malgré les concertations affichées, ni concession ni proposition intégrée au futur quartier de la gare.

Nous souhaitons pour 2022 des avancées significatives sur ces points et restons force de proposition.

Amaury Guibert - amaury.guibert@divonne.fr



VIVRE À

ILS VIENNENT AGRANDIR LA FAMILLE DIVONNAISE

Céleste LIÈVRE, née le 25 juillet 2021 à Annemasse
Jules, Olivier MORNAND, né le 25 juillet 2021 à Contamine sur Arve
Joshua, David MACHADO ALVES, né le 30 juillet 2021 à Contamine sur Arve
Elya CORDIER, née le 22 août 2021 à Epagny Metz-Tessy
Eliz ARTI, née le 04 septembre 2021 à Epagny Metz-Tessy
Jules JACQUET OMERIN, né le 28 septembre 2021 à Epagny metz-Tessy
Aris TABTI, né le 01 octobre 2021 à Saint-Julien-en-Genevois
Zélie GRIMAUD, née le 10 octobre 2021 à Annecy
Léo CHAUSSINAND, né le 20 octobre 2021 à Divonne-les-Bains
Timothée, Simon FOURNIER, né le 31 octobre 2021 à Contamine sur Arve
Honoré, Léon, Aristide KAEPPELIN, né le 31 octobre 2021 à Saint-Julien-en-Genevois
Margot, Chloé, Eva TROCH, née le 09 novembre 2021 à Annemasse
Faris EL-MENSAR, né le 06 décembre 2021 à Saint-Julien-en-Genevois
Mahé GUILLOUTY, née le 08 décembre 2021 à Saint-Julien-en-Genevois
Mathis, Jean, Joseph MAZUYER, né le 09 décembre 2021 à Contamine sur Arve

ILS SE SONT DIT OUI

Julien LAMORTE et Salma HMEM, le 30 octobre 2021
Yassin SUNA et Margaux BEZOS, le 20 novembre 2021
Fulvio MICHELIS et Rebecca BELL, le 22 janvier 2022

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Lucien TREPTEL, le 24 octobre 2021 à Saint-Julien-en-Genevois
Yvette MICHAUD née PÉLICHET, le 7 novembre 2021 à Genève
Rosa NOTIN née CAMMARATA, le 12 novembre 2021 à Gex
Colette SACLIER née MORIN, le 10 décembre 2021 à Divonne-les-Bains
Jean LECLERCO, le 12 décembre 2021 à Divonne-les-Bains

L'Amicale des Myosotis recherche des bénévoles

L'Amicale des Myosotis de Divonne-les-Bains recherche des bénévoles pour renforcer son équipe et proposer de nouvelles activités aux seniors (cours de gym, chorale, jeux de société...).

Si vous souhaitez vous investir en donnant un peu de votre temps et de votre énergie dans l'association, contactez l'Amicale :

111, avenue de Genève
amicale.myosotis@orange.fr



Mairie de Divonne-les-Bains :

73, avenue des Thermes
01220 Divonne-les-Bains
Tél. : 04 50 20 03 49
Fax : 04 50 20 47 87
Email : contact@divonne.fr
Site : www.divonnelesbains.fr

Office de Tourisme :

4, rue des Bains
01220 Divonne-les-Bains
Tél. : 04 50 20 01 22
Fax : 04 50 20 00 40
Email : accueil@divonnelesbains.com
Site : www.divonnelesbains.com

Esplanade du lac :

181, avenue de la Plage
01220 Divonne-les-Bains
Administration :
Tél. : 04 50 99 17 70
Email : infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie :
Tél. : 04 50 99 00 75
Email : billetterie.esplanade@divonne.fr
Site : www.esplanadedulac.fr

Médiathèque Correspondances :

181, avenue de la Plage
01220 Divonne-les-Bains
Tél. 04 50 99 02 91
Email : mediatheque@divonne.fr
Site : www.mediathequecorrespondances.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél. 04 50 20 47 60
Email : social@divonne.fr
Site : www.divonnelesbains.fr

Police municipale

Tél. 04 50 20 4762 (matin)
Email : police@divonne.fr

Retour en images - Les festivités de Noël 2021



Le public venu nombreux découvrir la magie de Noël.



Lancement des illuminations avec la première adjointe Véronique Baude, le maire Vincent Scattolin, la présidente des commerçants Corinne Crassard, le président de l'Office du tourisme Nicolas Seinturier.



Le feu d'artifice a émerveillé les Divonnais.



Le Noël des commerçants a ravi petits et grands.



Le 4 décembre, s'est tenu un atelier pâtisserie avec le chef des Coulisses Gourmandes, salle de la Blanchisserie.



Spectacle de feu et lumière en déambulation.